

République Française

Département du Bas-Rhin



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 juin 2024**

Nombre de conseillers élus : 29 Conseillers en fonction : 26 Conseillers présents : 19 (5 procurations)

L'an 2024, le 10 juin à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de Benfeld s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jacky WOLFARTH, Maire, en session ordinaire. M. Martin GUNDELACH a été désigné secrétaire de la séance.

Les convocations et l'ordre du jour ont été mailés le 4 juin 2024.

Membres présents :

M. Jacky WOLFARTH	M. François LARDINAIS,	Mme Elsa ESTREICHER
Mme Stéphanie GUIMIER	M. Christian SITTLER	M. Martin GUNDELACH
M. Claude WEIL	M. Eric LACHMANN	M. Philippe WETZEL
Mme Nathalie GARBACIAK	Mme Julie ROJDA	M. Richard BAUMERT
M. Bruno LEFEBVRE	M. Eric HELBLING	Mme Caroline RUDOLF
Mme Florence SCHWARTZ	Mme Séverine RAMSEYER	
M. Jean Jacques KNOPF	M. Frédéric BARTHE	

Membres absents excusés :

Mme Véronique BRUDER (procuration à M. le Maire), Mme Sonia JEHL (procuration à M. Claude WEIL), Mme Ellia FONTAINE (procuration à Mme Nathalie GARBACIAK), M. Antony REIFF, Mme Gaëtane CHAUVIN (procuration à M. Jean Jacques KNOPF), Mme Chantal WINTZ (procuration à M. Eric HELBLING), M. Vincent KALT.

Assistait en outre : M. Vincent SCHULTZ, Directeur Général des Services.

DCM44/03/2024 Mise à disposition du plan d'eau pour un tournage

M. le Maire expose la sollicitation présentée par Topshot Films pour accueillir sur le site du plan d'eau le tournage d'une scène de fête de pêche, le 1^{er} et 2 juillet prochains. Le film est un long métrage cinéma nommé "Partir un jour", réalisé par Amélie Bonnin, primé à Cannes en 2023 pour son court métrage du même nom.

Une réunion préparatoire a eu lieu avec la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), le tournage induisant une perturbation au niveau de la circulation routière. La CeA ayant délivré un avis favorable pour l'organisation du tournage, la Commune a validé la mise à disposition du plan d'eau pour ce tournage.

Le montant a été fixé au regard de la perte d'exploitation liée à la billetterie, la mobilisation de personnels pour l'aménagement du site en vue du tournage ainsi que la mise à disposition d'un point électrique et d'équipements communaux.

Accusé de réception en préfecture
067-216700286-20240610-DCM44-03-2024-DE
Date de réception préfecture : 01/07/2024

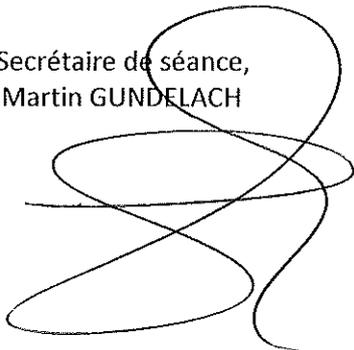
Entendu les explications de M. le Maire,

le Conseil Municipal
après en avoir délibéré,

décide de fixer le montant de la mise à disposition du plan d'eau pour ce tournage à 3 000 €.

Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance,
M. Martin GUNDELACH



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
Jacky WOLFARTH.

